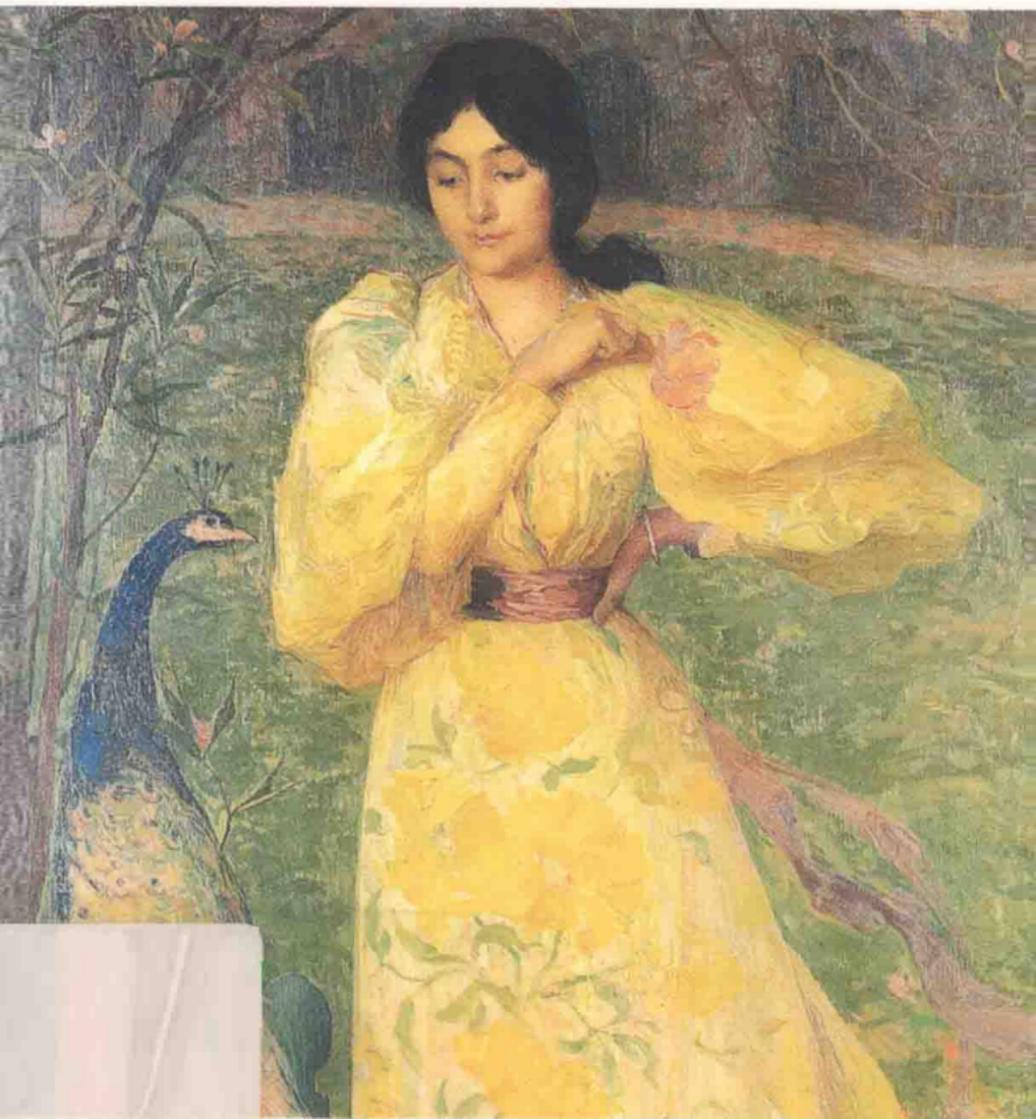


Proust

Les Plaisirs et les Jours *suivi de* L'Indifférent

Édition de Thierry Laget



folio classique

COLLECTION
FOLIO CLASSIQUE

Marcel Proust

Les Plaisirs
et les Jours

SUIVI DE

L'Indifférent

ET AUTRES TEXTES

*Édition présentée, établie et annotée
par Thierry Laget*

Gallimard

PRÉFACE

À la mémoire de Philip Kolb

« Surtout, ne parlez jamais dans vos articles des Plaisirs et les Jours. Je les renie. Ils n'eussent jamais fait un volume, si dans les loisirs des vacances dans un château la triple amitié de M. Anatole France, de Mme Lemaire, de Reynaldo Hahn, ne m'avait fait rejoindre tout cela. M. France fit une préface, Mme Lemaire des illustrations, Reynaldo de la musique. »

Les écrivains sont souvent sans pitié pour leurs « péchés de jeunesse » — et rares sont ceux qui n'en commirent aucun. Mais, en ce domaine, nul ne fut plus ambivalent que Marcel Proust. Car si, dans sa correspondance — comme dans cette lettre de janvier 1921 au critique Paul Souday —, il revient volontiers sur la condamnation du volume qu'il a publié à vingt-cinq ans, et s'il le jette lui-même sur le bûcher des vanités, il exprime au même moment une nostalgie sincère pour la facture de ce livre, pour la qualité, pour l'honnêteté de son style. « À cette époque, précise-t-il à Souday, mes phrases

n'étaient pas ce que vous appelez enchevêtrées¹. » Il semble dire : Certes, j'avais écrit n'importe quoi, mais comme je l'avais bien écrit !

En 1920, il se confie à Alberto Lumbroso, bibliophile et critique italien : « Vous ne vous doutez guère je pense que comme je sortais du collège, je réunis divers essais et nouvelles écrits pendant les classes, en un volume, les Plaisirs et les Jours [...]. Je préfère que vous ne parliez pas de ces pages légères [...]. Ce n'est pas que je les renie. Elles pourraient même me faire plaisir si je les relisais, car je me souviens vaguement qu'on y trouva l'embryon des livres d'aujourd'hui, mais elles me feraient seulement de la peine, car j'avais à ce moment-là, je crois bien, un certain don de style². »

Et si, en 1913, il juge son livre « assez joli à regarder³ », ne trouvant rien de mieux à en dire, si, en 1918, il ajoute, avec une véhémence qui le fait mentir sur son âge, que « ce sont des pages écrites au collège, à quinze ans, et qui le montrent trop⁴ », Les Plaisirs et les Jours représenteront toujours pour lui un âge d'or de son propre style qu'il ne cessera de déplorer.

À chaque étape de sa « carrière », il exprime le même regret. En 1904, par exemple, il affirme que Les Plaisirs et les Jours sont « hélas ! beaucoup mieux » que la préface qu'il vient de joindre à sa traduction de La Bible d'Amiens de John Ruskin⁵. En 1906, à propos d'une autre préface pour une nouvelle traduction de Ruskin (Sésame et les lys), il constate qu'« en général, [il a] l'impression d'écrire tellement moins bien qu'à l'époque des Plaisirs et les Jours⁶ ». En 1907, alors qu'il se livre à

1. *Correspondance*, t. XX, p. 47.

2. *Corr.*, t. XIX, p. 266.

3. *Corr.*, t. XIV, p. 213.

4. *Corr.*, t. XVII, p. 113.

5. *Corr.*, t. IV, p. 104.

6. *Corr.*, t. VI, p. 115.

ses exercices de pastiche, il confie à Lucien Daudet : « quand je vous lis je crois que j'ai du talent, mais quand je me lis et surtout quand j'écris [...] je sens bien que je n'en ai pas ! Et cela m'ennuie d'autant plus que quand par hasard les Plaisirs et les Jours [...] me tombe sous la main, je trouve que j'en avais alors¹. » En 1918, alors que va paraître *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, il définit *Les Plaisirs et les Jours* « un livre écrit par moi au collège, mais mieux écrit ou moins mal, que *Swann*² ». En 1921, il répète que ces textes sont « bien mieux écrits » que *Swann*³. Et au cœur du *Temps retrouvé*, au moment où l'œuvre d'une vie est sur le point d'être couronnée, il conclut : « J'avais eu de la facilité, jeune, et Bergotte avait trouvé mes pages de collégien " parfaites " »⁴. »

Proust n'avait-il pas mesuré la nouveauté du style qu'il avait forgé pour écrire *la Recherche*, ou bien distinguait-il dans son premier livre une richesse que nous ne saurions plus y découvrir ? Était-il un révolutionnaire malgré lui, attaché aux formes de son passé, ou croyait-il avoir mis dans le livre de ses vingt ans ce qu'il prenait pour la grâce de sa jeunesse ?

Lorsqu'on a fait la part de la fausse modestie et de la véritable humilité, de la flagornerie intéressée et du sincère dénigrement de soi, il reste que Proust aime dans *Les Plaisirs et les Jours* précisément ce que la critique n'y trouvera jamais : les qualités d'écriture.

Mais sans doute regrette-t-il davantage une époque qu'un savoir-faire prétendument perdu, et le contact de son écriture avec celle de toute une société. Alors que le style de *la Recherche* fraie, solitaire, des chemins nou-

1. *Corr.*, t. VII, p. 58.

2. *Corr.*, t. XVII, p. 47.

3. *Corr.*, t. XX, p. 371.

4. Et une note de Proust précise : « Allusion au premier livre de l'auteur, *Les Plaisirs et les Jours* », *Le Temps retrouvé*, p. 346.

veaux, celui des Plaisirs et les Jours parcourt des allées très fréquentées, épouse les goûts, tous les goûts, de son temps et de son milieu. Si bien qu'on est tenté de dire qu'en regrettant le style des Plaisirs et les Jours, Proust avait la nostalgie de cette compagnie qui l'entourait, le rassurait. Tout poète ayant refusé d'adhérer au cercle d'une avant-garde, tout schismatique ayant rompu avec sa chapelle a dû éprouver ce sentiment de découragement face à l'isolement auquel il s'est lui-même condamné.

Car c'est bien à une chapelle qu'appartient Proust lorsqu'il compose *Les Plaisirs et les Jours*, à une bande, à un clan. Ses membres se sont tous connus au lycée Condorcet. Ils sont issus de la grande bourgeoisie parisienne : Fernand Gregh, Robert Dreyfus, Louis de La Salle, Daniel Halévy, Jacques Bizet, Horace Finaly et, bien sûr, Marcel Proust, bientôt rejoints par d'autres — Robert de Flers, Henri Barbusse ou Léon Blum. Ils aiment la littérature, la philosophie, la peinture, la musique, et rêvent de s'illustrer dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Ils sont pressés : la littérature leur paraît donc la plus aisément praticable, et la plus digne. Pour s'introduire dans ce monde des lettres, qu'ils se représentent paré de mille prestiges, ils ont, à seize ans, « fondé » des « revues littéraires et artistiques », aussi confidentielles qu'éphémères¹ (*Le Lundi*, *La Revue verte*, *La Revue lilas*), feuilles polycopiées, cahiers manuscrits, aux couvertures colorées, qui circulaient pendant la classe, et sur lesquels ils inscrivaient leurs impressions, telle cette envolée très baudelairienne et cependant déjà proustienne : « Voici l'horreur des choses usuelles, et l'insomnie des premières heures du soir, pendant qu'au-dessus de moi on joue des valses et que j'entends le bruit crispant des vaisselles remuées dans une pièce voisine²... »

1. Et dont aucun exemplaire n'a été conservé.

2. *Essais et articles*, Pléiade, p. 333.

En 1891, Proust collabore au *Mensuel*, où se mêlent résumé des événements du mois écoulé, évocations poétiques, comptes rendus littéraires. La plume et le carbone sont remplacés par la typographie. Mais Proust est le principal rédacteur des pages « culturelles », où les procédés puérils se perpétuent. Ainsi se dissimule-t-il sous divers pseudonymes, dont l'un proclame avec fierté que l'auteur ne recule devant aucune épreuve : « Pierre de Touche¹ ». Il publie là son premier récit de fiction.

Cette pierre de touche, il l'effleure l'année suivante, quand, avec ses camarades de Condorcet, il se lance dans l'aventure d'une nouvelle revue, plus ambitieuse, qu'ils se cotisent pour financer et qu'ils intitulent *Le Banquet* — davantage, sans doute, par manque d'une meilleure idée, que par dévotion à Platon.

Contrairement à ce que prétendra toujours Proust, les associés de la rédaction ne fréquentent plus le collège depuis longtemps. En 1892, quand paraît le premier numéro du *Banquet*, Proust suit des cours à la faculté de Droit et est inscrit en deuxième année à l'École libre des sciences politiques ; il a accompli son service militaire deux ans auparavant. Ce n'est sans doute pas un homme mûr, mais on ne saurait non plus le considérer comme un timide adolescent. Il fréquente le monde. Ses camarades et lui se retrouvent dans les mêmes salles de cours, les mêmes théâtres, les mêmes salons — c'est d'ailleurs dans celui de Mme Straus qu'ils recrutent leurs abonnés.

Car *Le Banquet* n'est guère diffusé. Durant son unique année d'existence, le tirage oscillera entre quatre cents et deux cents exemplaires : la revue se veut exigeante, et elle l'est. Dans sa première livraison, un manifeste annonce que les rédacteurs adopteront, « en matière de littérature, les doctrines anarchiques les plus subversives ». C'est un

1. Voir, ici même, « Choses normandes » et « Souvenir » p. 241-246, et *Écrits de jeunesse*, p. 169-203. La découverte du *Mensuel* est due à Marcel Troulay.

vœu pieux, car ces doctrines n'interdiront ni les traductions de Shelley, Tennyson ou Ibsen, ni les « rêveries en prose » du peintre préraphaélite Rossetti, ni les poèmes de Léon Blum (« Stoïcisme d'automne »), ni les essais sur « les courants centrifuges dans la monarchie austro-hongroise », ni, bien sûr, les elliptiques et mondaines « Études » de Marcel Proust, où l'on croise une Cydalise, une comtesse Myrto, des maîtresses de Fabrice : on le voit, rien sur Bakounine ni Ravachol.

Mais, plutôt que des attentats contre la littérature et la raison, le mot d'anarchisme annonce cet œcuménisme, ce fouillis, ce refus des hiérarchies, que l'on retrouvera dans *Les Plaisirs et les Jours*. « Nous ne serons pas symbolistes, mais nous ne serons pas tolstoïsans, proclame encore le premier numéro du *Banquet*. La largeur de notre éclectisme réconciliera nos tempéraments. Chacun de nous saura bien choisir, pour ses exercices spirituels, telle suggestion qui lui conviendra. [...] Ceux qui voudront s'épancher s'épancheront¹. » Proust s'épanche donc régulièrement dans *Le Banquet*, où il publie, en un élégant pêle-mêle, tout ce qu'il écrit cette année-là (nouvelles, études et comptes rendus), et quand la revue cesse de paraître après huit numéros, il part, avec les autres rédacteurs, s'épancher à *La Revue blanche*.

C'est une promotion. Fondée à Liège en 1889 par Paul Leclercq, transférée à Paris en 1890, reprise et financée par les frères Natanson en 1891, *La Revue blanche* est alors la plus vivante des publications littéraires françaises. Elle accueille d'authentiques anarchistes (Félix Fénéon, Victor Barrucand), des poètes et des prosateurs à la réputation sulfureuse (Alfred Jarry, André Gide, Pierre Louÿs), les signatures plus ou moins compromettantes de

1. *Le Banquet*, n° 1, p. 6. Sur l'histoire du *Banquet*, voir Fernand Gregh, *Mon amitié avec Marcel Proust*, Grasset, 1958, p. 28, et Jacques Deguy, « Étude de la revue *Le Banquet* », *Bulletin d'informations proustiennes*, n° 4, automne 1976, p. 29-43.

Tristan Bernard, Jules Renard, Maurice Maeterlinck, Paul Verlaine ou Stéphane Mallarmé. La qualité des textes est enluminée par la grâce des illustrations, confiées à de grands artistes : Toulouse-Lautrec, Vuillard, Bonnard, etc.

Dès juillet 1893, Proust donne à La Revue blanche d'autres « Études » et des nouvelles (« Mondanité de Bouvard et Pécuchet », « Mélancolique villégiature de Mme de Breyves »). Il cessera sa collaboration en juillet 1896, après y avoir publié « Contre l'obscurité », un article qui déplaira à trop d'écrivains hermétiques y délivrant leurs vers¹.

Cependant, il a peu à peu constitué un fonds de fragments poétiques qu'il songe à réunir sous une même couverture. Serait-ce un livre ? Il le compose comme le sommaire d'une de ces luxueuses revues qu'il lit ou auxquelles il collabore, mêlant les études, les portraits, les nouvelles, les pastiches, les poèmes, les jugements critiques, et, impressionné par l'exemple de La Revue blanche, rêvant de les entrecouper de dessins et de partitions en fac-similé. En septembre 1893, ce livre-revue prend corps : Proust ne l'appelle encore que « mon volume² », mais il sait déjà que Madeleine Lemaire, « la charmante peintresse », comme dit Jean Lorrain³, l'illustrera⁴. Les Plaisirs et les Jours auraient-ils seulement vu le jour sans l'appui, sans le prétexte, de ces dessins et de ces aquarelles ?

Mais le « recueil de petites choses » de l'été 1893 est loin de voir le jour. Mme Lemaire tarde à commencer ses dessins : elle ne s'y est pas encore mise en décembre⁵, et

1. Sur *La Revue blanche*, voir A. B. Jackson, *La Revue blanche (1889-1903)*, Minard, 1960, et Joan U. Halperin, *Félix Fénéon*, Gallimard, 1991, p. 333-358.

2. *Corr.*, t. I, p. 234.

3. Voir le Dossier, p. 295.

4. *Corr.*, t. I, p. 247.

5. *Corr.*, t. I, p. 262.

elle les exécute ensuite, « faciles à reproduire par un procédé peu coûteux¹ », avec une lenteur qu'aggravent les modifications de Proust, lequel rebâtit sans cesse le sommaire du recueil, y ajoutant les études, les nouvelles qu'il continue d'écrire, en retranchant divers textes qui ne lui plaisent plus².

Mais le plus délicat est de trouver un éditeur : Étienne Boussod, éditeur d'art pour lequel Madeleine Lemaire a déjà travaillé, refuse : « C'est une veste d'autant plus personnelle et sur mesure, écrit Proust, qu'il avait accepté avant de connaître mes articles³. » Tresse et Stock, Testard, Launette, Marpon, que Proust consulte par l'intermédiaire d'Anatole France ou de Charles Grandjean, bibliothécaire au Sénat, restent indifférents ou rechignent⁴. Enfin, on se tourne vers Georges Calmann-Lévy, qui accepte le volume « les yeux fermés⁵ », moins attiré peut-être par le talent de Marcel Proust, que par la recommandation d'Anatole France et la réputation de Madeleine Lemaire.

C'est d'ailleurs elle qui, désormais, règne sur le sort de l'ouvrage. Elle inspire le premier titre du volume, *Le Château de Réveillon*, du nom de la propriété qu'elle possède dans la Marne et où Proust séjourne un mois en août 1894⁶. Elle exige que les dédicaces particulières des pièces soient supprimées⁷. De connivence avec un employé de Calmann-Lévy, Jean Hubert, et en s'appuyant sur l'autorité d'Anatole France, elle tente de circonvenir Proust pour obtenir qu'il retire « certaines pièces un peu

1. *Corr.*, t. I, p. 259.

2. Voir *Corr.*, t. II, p. 491.

3. *Corr.*, t. I, p. 260 et 263.

4. *Corr.*, t. I, p. 262.

5. *Corr.*, t. II, p. 51.

6. Ce titre, que l'on rencontre pour la première fois dans la *Correspondance* en mai 1895 (voir *Corr.*, t. I, p. 390), figure encore sur la seconde épreuve en placards du livre, datée du 28 mars 1896.

7. *Corr.*, t. VII, p. 341.

embrouillées et sans intérêt », qu'il accourcisse « une dédicace un peu longue », qu'il corrige certaines faiblesses, sans parler « de ces ingénuités que l'on rencontre à chaque ligne, de ces formes de phrases un peu gauches et de ces profusions d'épithètes parfois un peu contradictoires¹ ». Elle décide même de la date de publication, car, cependant, elle se laisse distraire par cent villégiatures, elle se consacre à mille travaux annexes, elle accumule les retards, si bien qu'en décembre 1895 Proust confie son impatience à Calmann-Lévy, en imaginant un stratagème destiné à presser la dame : « Ici viendra j'espère se placer l'amitié de Mme Lemaire qui me tenant ainsi depuis quatre ans sur les fonts baptismaux des lettres (où je suis très honoré d'avoir une si belle marraine je veux bien, mais enfin il serait temps) ne voudra pas me retarder une année de plus². »

Les Plaisirs et les Jours paraissent le 12 juin 1896. C'est un ouvrage luxueux, sous une couverture glacée vert pâle, dont le prix (quinze francs) excède de beaucoup les trois francs cinquante que les lecteurs ont alors coutume de payer leurs livres — Proust ne cessera de répéter que « c'est trop cher³ ». On n'a d'ailleurs imprimé que mille cinq cents exemplaires du volume (qui resteront en feuilles chez l'éditeur, où ils attendront, en vain, que les libraires passent commande pour être brochés au fur et à mesure), auxquels il faut ajouter cinquante exemplaires de grand luxe, dont vingt contiennent une aquarelle originale de Madeleine Lemaire⁴.

Si Proust n'a pas financé l'impression du livre, comme il le fera en 1913 pour Du côté de chez Swann, il ne

1. *Corr.*, t. II, p. 51-52.

2. *Corr.*, t. I, p. 455.

3. *Corr.*, t. XI, p. 280. Voir, dans le Dossier, l'extrait d'une revue satirique se moquant du prix du volume, p. 298.

4. *Corr.*, t. XVII, p. 290 et G. da Silva Ramos, *Bibliographie proustienne*, Gallimard, 1932, « Cahiers Marcel Proust, 6 », p. 31.

*touche pas de droit sur les ventes*¹. Il n'a d'ailleurs signé aucun traité avec son éditeur, mais passé un « accord tacite ». En vérité, il n'a tout simplement pas eu l'occasion d'aborder la « question argent » avec lui² et, en 1913, il explique ainsi cette particularité à Bernard Grasset : « Madame Lemaire m'ayant par amitié fait cette centaine d'illustrations, je ne pouvais décemment me faire payer par M. Calmann des dessins qui m'étaient généreusement donnés. Eux d'autre part ne pouvaient me faire payer les frais d'une édition pour laquelle je leur apportais gratuitement ces illustrations. Ils ont donc fait l'édition à leurs frais et je n'aurais pu garder qu'un bon souvenir de ce livre si je n'avais eu l'ennui qu'à cause de son prix et de son format il est allé embellir seulement les bibliothèques de gens qui ne lisent pas et que nombre d'esprits qui avaient plus d'affinités avec le mien que celui des bibliophiles, qui eussent pu se prendre d'amitié, peut-être, pour le mien, ne l'ont jamais lu parce qu'ils ne l'ont jamais acheté³. »

De fait, en 1918, soit vingt-deux ans après sa parution, seuls trois cent vingt-neuf exemplaires de l'édition courante, sur les mille cinq cents imprimés, ont été écoulés, et Calmann-Lévy cherche désespérément à se débarrasser des mille cent soixante et onze exemplaires qui encombrèrent les caves du brocheur où ils ont été déposés, dût-il les vendre en solde, « à très bas prix⁴ ».

« Je suis toujours un peu étonné que quelqu'un ait lu les Plaisirs et les Jours, constate Proust en 1903. Mon éditeur m'a assuré que personne n'était jamais venu lui demander cet ouvrage. Il faut qu'il exagère un peu⁵. » Hélas, non. Car si l'on retranche du nombre des exem-

1. Corr., t. II, p. 218, et t. VIII, p. 100.

2. Corr., t. IX, p. 240.

3. Corr., t. XII, p. 99-100.

4. Corr., t. XVII, p. 290.

5. Corr., t. III, p. 457.